



Réf. Farde e-Assemblées : 2589591

N° OJ : 168

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/04/2024

Objet : Asbl "NoWayBack".- Subside : 2.800,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives valorisant les espaces verts auprès des habitants de la Ville et amenant au respect de ceux-ci peuvent être encouragées ;

Considérant que l'asbl "NoWayBack" s'engage dans pareille initiative pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 2.800,00 EUR à l'asbl "NoWayBack" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 2.800,00 EUR à l'article 76605/332/02 du budget ordinaire 2024 à l'asbl "NoWayBack" pour l'organisation d'activités dans le cadre de la Semaine de la Biodiversité 2024.

Annexes :